

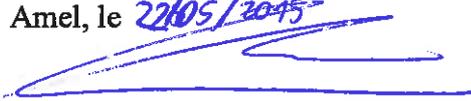
## A qui de droit

Par la présente, le soussigné, M Chr Maraite, gérant de Maraite Bernard AG/SA à Amel, confirme que la société Aquaconseil sprl de Dalhem, est en train de finaliser le plan de réhabilitation pour notre site au-lieu-dit Bonvoisin à Dison. Le plan est rédigé selon la législation de l'AGW de 1993. Le plan consiste essentiellement en un reprofilage et égalisation des déchets (terres légèrement contaminées), suivi d'un capping étanche.

Aquaconseil sprl exécute ses tâches à notre entière satisfaction et nous n'hésitons pas à recommander Aquaconseil pour des missions pareilles.

Le montant total pour la rédaction du plan d'assainissement sera d'environ 20 000€ HTVA.

Amel, le 22/05/2015



Chr Maraite